

Publications des tribunaux

Notification

(art. 36, let. b, de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021)

Antoni Anton, né le 25 février 1969, ressortissant croate, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours formé le 28 janvier 2013 (date du timbre postal) interjeté contre la décision de l'Office fédéral des migrations (ODM) du 22 mai 2007, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 26 février 2013, a prononcé:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

12 mars 2013

Tribunal administratif fédéral:
Cour III